

# Tableau d'utilisation isofloc® active



## Toits en pente

### **jusque 1.600 m d'altitude**

côté extérieur étanche à la diffusion, sans lame d'air ventilée (étanchéité à l'air contrôlée, pas d'ombrage, pas de couche freinant la diffusion côté intérieur)

### **au-dessus de 1.600 m d'altitude**

côté extérieur ouvert à la diffusion

## Toits plats couverts de gravier avec isolation jusqu'à 240 mm, pas d'ombrage

### **jusque 1.000 m d'altitude**

revêtement en gravier de max. 5 cm, sans lame d'air ventilée (étanchéité à l'air contrôlée, pas de couche freinant la diffusion côté intérieur)

### **au-dessus de 1.000 m d'altitude**

veuillez contacter le service d'assistance technique

## Toits plats végétalisés avec isolation jusqu'à 240 mm, ombrage, avec isolation supplémentaire de 60 mm ( $\lambda$ 0.035)\*

### **jusque 1.000 m d'altitude**

substrat max. 10 cm, sans lame d'air ventilée (étanchéité à l'air contrôlée, pas de couche freinant la diffusion côté intérieur)

### **au-dessus de 1.000 m d'altitude**

veuillez contacter le service d'assistance technique

## Parois

### **jusque 700 m d'altitude**

côté extérieur étanche à la diffusion, sans lame d'air ventilée (pas de couche freinant la diffusion côté intérieur)

### **jusque 1.600 m d'altitude**

résistance à la diffusion de vapeur d'eau max. 10 m côté extérieur (pas de couche freinant la diffusion côté intérieur)

### **au-dessus de 1.600 m d'altitude**

côté extérieur ouvert à la diffusion

\* Classe d'étanchéité à l'air A (q50 max 1,0 l/h), pas de travaux sur mesure liés à l'enduit / la chape côté intérieur. Pas d'installation de ventilation à surpression, admission du taux d'humidité normal pour l'utilisation côté intérieur (50 % h.r.  $\pm$  10 %)

## À noter :

- protection des murs contre la pluie battante (enduit ou façade)
- Mise en place de bois sec. Humidité du bois  $\leq$  15 % de masse. Éléments de construction pas constamment à l'ombre !
- valeur Sd devant le frein vapeur côté intérieur : max. 0,5 m
- pour isolations appliquées par procédé CSO : laisser sécher la structure avant d'obturer (humidité de matériau max. 20 % de masse pour les matériaux organiques)
- Veiller à l'étanchéité à l'air. Pour les constructions problématiques, le test blower door / Wincon est conseillé.
- isolation supplémentaire sur le voligeage supérieur obligatoire pour tous les toits plats sans ventilation arrière avec ombrage et facultative pour les installations solaires
- les systèmes à caissons doivent être contrôlés par un ingénieur spécialisé dans la construction en bois quant à leur déformation due aux différentes teneurs en humidité des matériaux

Les situations représentées se réfèrent au niveau de connaissance technique actuel. Sous réserve de modifications liées au développement et des modifications afférentes à la qualité du produit. Copyright © isofloc SA • Bütschwil 2020 • dst.fr.20200122.E

**Si les conditions marginales diffèrent, merci de contacter le service d'assistance technique aux numéros suivants :**

isofloc SA  
Soorpark, CH-9606 Bütschwil  
Tél. : +41 (0)71 313 91 00  
e-mail : info@isofloc.swiss  
Internet : www.isofloc.swiss